



## COURS MUNICIPAUX de POTERIE CERAMIQUE

Service des Animations Culturelles  
23 Rue de Paris - BP 83-94344 JOINVILLE-LE- PONT  
☎ 01.49.76.60.16 Fax : 01.48.86.69.07  
s.benhammou@ville-joinville-le-pont.fr

### **TARIFS 2010-2011**

#### **Adresse des cours**

9, Chemin de l'Île Fanac  
94 340 JOINVILLE LE PONT  
Tel : 01 48 89 94 88

#### **POTERIE :**

La poterie a inspiré de tous temps chaque civilisation. Les hommes se sont penchés sur l'argile, l'ont façonnée, cuite, décorée et cuite à nouveau.

La terre est un matériau vivant qu'il faut apprendre à connaître et à maîtriser. Aussi, cet atelier vous propose de vous lancer dans cette belle aventure en découvrant le façonnage (tour, modelage, estampage) et la décoration (engobes et émaux).

« Enseigner » ce n'est pas remplir un vase, mais allumer un feu.

#### **Participation annuelle par personne**

Participants	Poterie
Enfant Joinvillais	256 €
Adulte Joinvillais	256 €
2 <sup>e</sup> élève (enfant)	230 €
2 <sup>e</sup> élève (adulte)	230 €
3 <sup>e</sup> élève (enfant)	207 €
3 <sup>e</sup> élève (adulte)	207 €
Enfant non Joinvillais	398 €
Adulte non Joinvillais	398 €

1. Le règlement s'effectue en une fois par chèque libellé à l'ordre du Trésor Public ou en espèces au service des affaires culturelles. Toutefois il est possible de payer en plusieurs fois (3 fois maximum) le 1<sup>er</sup> chèque à l'inscription, les chèques suivant à réception de facture.
2. Tarifs dégressifs : (uniquement pour les Joinvillais) ils seront appliqués dans le cas d'une inscription d'un ou plusieurs élèves dans la même famille à plusieurs cours. En ce cas le tarif 1<sup>er</sup> élève sera obligatoirement le plus élevé.
3. les non Joinvillais doivent fournir un certificat de scolarité à Joinville pour bénéficier du tarif dégressif.